



CONSEIL EXECUTIF

Quatre-vingt-neuvième session

Point 7 de l'ordre du jour

GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL EXECUTIF SUR L'ADAPTATION DE L'OMS AUX CHANGEMENTS MONDIAUX

MANDAT

(Projet de décision proposé par le Professeur J.-F. Girard et le Dr J. O. Mason)

Le Conseil exécutif, considérant les profonds changements politiques, sociaux et économiques que subit actuellement le monde et leurs importantes répercussions sur la situation sanitaire mondiale et sur l'action de développement sanitaire dans les pays, et désireux de faire en sorte que l'OMS s'adapte à cette évolution de manière appropriée dans le contexte de l'objectif de la santé pour tous,

A DECIDE de réunir un groupe de travail sur l'adaptation de l'OMS aux changements mondiaux, en le chargeant de faire rapport, à titre intérimaire, au Comité du Programme en août 1992 et, à titre définitif, au Conseil exécutif à sa quatre-vingt-onzième session en janvier 1993, en formulant des recommandations appropriées, sur les points suivants :

- 1) examen de la structure et du rôle directeur de l'Organisation, de sa mission et des moyens dont elle dispose pour promouvoir l'action de santé au niveau international et apporter un appui au développement sanitaire national, notamment par l'élaboration de stratégies par pays afin que toutes les communautés et populations en bénéficient, compte tenu des contraintes financières et budgétaires de l'Organisation;
- 2) renforcement du rôle coordonnateur de l'Organisation et de son interaction avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions internationales, les organisations non gouvernementales et d'autres institutions et groupes professionnels;
- 3) orientation et élaboration du neuvième programme général de travail qui devra préciser les priorités, les cibles et les résultats mesurables escomptés des activités de l'Organisation;
- 4) maintien et renforcement de l'excellence technique des programmes de l'Organisation, en faisant appel notamment aux ressources humaines, aux connaissances et aux moyens de recherche appropriés.

Le Conseil exécutif a chargé son Président de lui communiquer le nom des membres qui composeront le groupe de travail.

= = =